## REPUBLIQUE DU BENIN \*\*\*\*\*

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE \*\*\*\*\*\*

DECRET Nº 2006-415 DU 17 août 2006

Chargeant Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau de l'intérim de Monsieur Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture, des Sports et Loisirs pour compter du vendredi 04 au mercredi 16 août 2006 inclus

## Le Président de la République Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

- : la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin;
- Vu : la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu : le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement;

## DECRETE

Article 1: Pour compter du vendredi 04 au mercredi 16 août 2006 inclus. Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, est chargé d'assurer l'Intérim du Ministre de la Culture, des Sports et Loisirs, pendant l'absence de Monsieur **Théophile MONTCHO**.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 août 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Dr Boni YAYI

PR: 6 - AN: 4 - CS: 2 - CC: 2 - CES: 2 - HAAC: 2 -Ampliations:

SGG: 4 – Autres Ministères: 18 – Départements: 6 – JORB: 1